

Comporte une table alphabétique en fin d'année

Le département de  
Seine et Marne



arrondissement  
de Meaux

Communauté  
de Trilbardou

1818

Par nous Soussigné Président du  
tribunal de Première Instance  
à Meaux

arrondissement de Meaux  
de l'arrondissement de Seine et Marne Le  
Présent Registre destiné à recevoir  
Les déclarations, des naissances, Mariages  
et Décès, des habitants de la Communauté  
de Trilbardou, pendant l'année mil-huit-cent  
dix-huit, à été coté et Parafé et est tenu  
de huit feuillets

fait double à Meaux le trois  
janvier 1818

Morte

Mairie de Trilbardou



Mairie  
de  
Tribardou

L'an mil huit cent dix huit Le quinze  
Janvier par devant nous Nicolas Paul Adam  
Maire et officier de l'état civil de la  
Commune de Tribardou Arrondissement de  
Meaux Département de Seine et Marne  
Compars Jean Pierre Bouhonnas Cultivateur  
domicilié en cette Commune Le quel nous a  
déclaré que que hier a onze heures du soir  
est né un enfant du sexe masculin au quel  
il a donné le prénom de Desiré, né de lui  
et de Geneviève Amable Dupuis son épouse en  
légitime mariage la dite déclaration faite en  
présence de François Cravau âgé de soixante trois  
ans de Jean Dupuis cultivateur âgé de soixante  
ans et de Louisfant tous deux domiciliés en  
cette Commune les quels après qu'il leur a été fait  
lecture du présent acte l'ont signé avec nous  
François Cravau J. P. Dupuis



Mairie  
de  
Tribardou

L'an mil huit cent dix huit Le dix Neuf  
Janvier par devant nous Nicolas Paul Adam Maire  
et officier de l'état civil de la Commune de  
Tribardou Arrondissement de Meaux Département  
de Seine et Marne sont comparus Etienne  
Nicolas Dubois âgé de vingt Neuf ans, Jacques



Etienne Leguinau âgé de  
quarante et un an, Le premier genre  
et le second mari de Jean Pierre Bouhonnas, Les quels  
nous ont déclaré que le dit Jean Pierre Bouhonnas  
époux de Marie Elisabeth Fleuret et est décédé  
ce jour d'hy en sa maison à neuf heures du soir  
agé de cinquante Neuf ans, le dit Leguinau a signé  
avec nous le présent acte après que lecture en a  
été faite le dit Dubois ayant déclaré au cas sus  
Signer J. E. Leguinau J. Dupuis

Mairie  
de  
Tribardou

L'an mil huit cent dix huit Le six février  
par devant nous Nicolas Paul Adam Maire  
et officier de l'état civil de la Commune de  
Tribardou Arrondissement de Meaux Département  
de Seine et Marne sont comparus François Cravau  
agé de soixante trois ans et Etienne Leguinau  
agé de quarante et un an demeurant en cette Commune  
Les quels nous ont déclaré que ce jour d'hy a sept  
heures du matin Laurent Victor Chapelle instituteur  
à Tribardou natif d'acy Département de l'oise  
et épouse de Geneviève Dubois est décédé en sa  
maison âgé de cinquante huit ans Les quels  
déclarans après qu'il leur a été fait lecture du  
présent acte l'ont signé avec nous J. Cravau  
J. E. Leguinau J. Dupuis



L'an mil huit cent dix huit le vingt quatre  
Septies par devant nous Nicolas Paul et au  
Maire et officiers de l'Etat Civil de la Commune  
de Trilbardou Arrondissement de Meaus

Mariage de  
Jean Louis  
Benard avec  
Cecilia Virginia  
Lan 1792  
L'aveant  
Le mariage de  
Jean Louis Benard  
dore de Notaire demeurant  
à Clages ne a chaque le quatre Septembre de  
l'année Legitime de Jean Claude Benard  
prosecuteur des Impobitions et de Cecilia Marie  
angelique Binard son épouse de ses père et mere  
d'une part. Et adelaide Virginie parant Mea  
Trilbardou le vingt quatre prochain et au trois  
fille Legitime de Pierre Nicolas parant Intropreuer  
de Batimons et de Marie Nicole Kosiella sou  
Epouse de ses père et mere de cette Commune de  
Trilbardou d'autre part. Les quels nous ont requis  
de proceder a la celebration du mariage par suite de  
eux et dont les publications ont été faites devant  
La principale porte de Notre Maison Commune et  
devant celle de Clages Les dimanches precedes et  
suivants sans opposition au dit mariage fait tant devant  
sur leur requesition apres avoir lue les  
des dites publications et du chapitre six de  
Cede Citrit Intitule de Mariages sans demander  
au futur Epouse et a la future Epouse si elle  
voulent se prendre pour Mari et pour femme  
Chacun d'eux ayant répondu Separément et  
affirmativement nous declurons au Honneur de la loy



3<sup>e</sup> feuille 2

que Jean Louis Benard, et adelaide  
Virginie parant sont unis par le mariage  
de qu'on avens dressé acte de l'consentement  
du pere de l'epouse des pere et mere de l'epoux  
tous trois presens, Vu l'extract de l'acte de  
deces de la mere de l'epouse et d'eu en  
presence de Jean Baptiste etienne Benard age  
de vingt quatre ans frere de l'epouse de  
Jean Baptiste Ambroise Binard age de quarante  
quatre ans et d'auques a chaque seule Maternel  
de l'epouse de Louis Nicolas Saurat marié  
à Longy age de trente trois ans de l'epouse de  
l'epoux de Francois Fleuret proprietaire age  
de cinquante sept ans seule Maternel de l'epoux  
tous quatre temoins Les quels apres qu'il leur  
a été fait lecture du present acte l'ont signé  
avec nous a et parant

*(Signatures)*  
Benard  
Binard  
Saurat  
Fleuret  
Deville  
Roussin  
Boulingre  
L'aveant  
Nicolas Paul  
Maire  
Trilbardou

Hyacinthe Basse



L'an mil huit cent dix huit le trois  
 mars Jours par devant nous Nicolas paut adams  
 Maire et officier de l'état civil de la commune  
 de trilbardou arrondissement de Meaux département  
 de Seine et Marne sont comparus François  
 Creuxse âgé de soixante trois ans M<sup>r</sup> Etienne  
 Seguin tonnelier âgé de quarante et un an  
 tous deux demeurans en cette commune les quels  
 nous ont déclaré que ce jour d'uy quatre heures de  
 matin Marie Genevieve Estelle née dans cette  
 commune le 24 may de l'an 1764, fille légitime  
 de Nicolas Mathie Gressier en la paroise de  
 trilbardou et de Marie francoise Jexiot, et est  
 décédée en la maison âgée de soixante neuf ans  
 Les quels Déclarans après qu'il leur a été fait lecture  
 du present acte l'ont signé avec nous

J. E. Seguin M<sup>r</sup> J. Gressier

Damo

Roy  
 de France  
 par son  
 lieutenant  
 général

L'an mil huit cent dix huit le onze Mars  
 par devant nous Nicolas paut adams Maire et officier  
 de l'état civil de la commune de trilbardou arrondis-  
 sement de Meaux département de Seine et Marne  
 est comparu Joseph Mathieu champs officier  
 en retraite domicilié à trilbardou, le quel  
 nous a déclaré que ce jour d'uy dix heures  
 du matin Est née un enfant de sexe féminin



au quel il a donné le prénom de  
 Flavine Josephine M<sup>e</sup> de lui et de Marie-Anne  
 Felicie Desroyers son épouse en l'état de  
 mariage la dite Déclaration faite en présence  
 de Nicolas Michel pour un tailleur âgé de trente  
 neuf ans, et de Charles Jérôme Mosciessa  
 Morichat âgé de trente sept ans, tous deux  
 domiciliés en cette commune, les quels après  
 qu'il leur a été fait lecture du present acte  
 l'ont signé avec nous

N<sup>os</sup> M<sup>rs</sup> pour un J. M. M. M. M.

Damo

écrit de  
 C. J. Paut

L'an mil huit cent dix huit le vingt sept mars  
 par devant nous Nicolas paut adams Maire et officier de l'état  
 civil de la commune de trilbardou arrondissement de Meaux  
 département de Seine et Marne sont comparus Jacobostrate  
 et son épouse âgé de trente cinq ans pour le  
 deo creuxse persequier âgé de quarante quatre ans, tous  
 deux demeurans en cette commune, les quels nous ont  
 déclaré que ce jour d'uy onze heures du matin Charles  
 Germain Koch ne de huit jours de né en a paris  
 Meurie de Meaux arrondissement, fils de Charles  
 André Koch pour bretteur en acier, et de Adelaide Hippolyte  
 de Crocy son épouse et est décédé en la maison de dit  
 charre Ten per trouées, les quels Déclarans après  
 qu'il leur a été fait lecture du present acte l'ont signé  
 avec nous pour de plus C. J. Paut

Damo



Mariage  
Dufour  
1782

L'an mil huit cent dix huit Le trente  
et un mars, par devant nous Nicolas Paul  
Adam Maire et officier de l'état civil de la  
Commune de Trilbardou arrondissement de Macon  
Département de Saône et Loire sont comparus  
Hippolyte prêtre par devant ou ~~ancien~~ substitué  
et a Trilbardou de vingt deux ans fils  
légitime de défunt Pierre Athanasie Dubault  
ancien substitué et de Marie Genevieve Lehard  
sa femme ses parents et de cette Commune d'un part  
et Adelaïde Hyacinthe Bussière née aussi a Trilbardou  
de premier mariage son deuxieme fille légitime de  
Pierre Victor Bussière charpentier et de Marie Marguerite  
passant sa femme ses parents et ceux de cette  
Commune d'autre part. Les quels nous ont requis  
de procéder a la célébration du mariage par eux  
entre eux et dont les publications ont été faites  
devant le principal porte de l'église de Trilbardou  
les dimanches quinze Mars et vingt deux de ce  
mois sans qu'il en ait été faite aucune opposition  
au dit mariage, nous avons fait lecture  
desdites publications et desdites publications  
et du Chapitre desdites lois de mariage et de  
mariage ainsi demandées et faites pour et a la  
future épouse. Ils déclarent de présent pour leurs  
époux former chacun deux ayant déclaré au  
supplément et affirmativement nous déclarer au  
nom de la loi que Hippolyte prêtre Dubault  
et Adelaïde Hyacinthe Bussière ont unis par  
le mariage de quoi nous avons dressé acte de  
contenance de la mère de Lepoux des père



221  
5 fev. 1782  
Et nous de  
4u Leste de  
et encore en présence de Charles Dupré Sabotier  
âge de quarante quatre ans Cousin de Lepoux  
Demichel Nicolas Nantier âge de cinquante  
quatre ans Cultivateur tous deux demeurant en  
cette Commune, de Antoine Chabrier âge de  
Cinquante trois ans charpentier demeurant a  
Moyfontaine et de Jean Lepoux et de Jean  
Scourgeon âge de soixante deux ans fils de  
demeurant a Trilbardou tous quatre témoins  
au dit mariage. Les quels après qu'il leur a été  
fait lecture du présent acte l'ont signé avec nous

a le Maire J P Dufour  
Charles Dupré Nantier  
J. Scourgeon a Bussière  
P V Bussière  
Scourgeon connus en me parant  
m J Girard et J C Girard  
N a Girard C Girard



Mét de  
E. M. D  
D'après  
Goussier  
Le 18 Mars 1791

L'an mil huit cent dix huit le quatorze  
avril par devant nous Nicolas Paul Adam  
Maire et officier de l'état civil de la commune  
de Trilbardou département de Meuse  
de l'arrondissement de Metz  
de l'arrondissement de Lunéville et de l'arrondissement de Metz  
to ussaint André Desoyes Berger Mes Chambrey  
le quinze octobre de l'an 1791. fils légitime  
de Pierre André Desoyes et de Marie Louise  
Labbault sa femme les père et mère de mineurs  
dans cette commune d'un part, et Genevieve  
Saintenr Bonenfant Nièce de Trilbardou le sept  
floral de l'an trois fils légitime de François  
Bonenfant mes et de Marie Catherine herbant  
sa femme les père et mère de cette commune  
d'autre part, les quels nous ont requis des  
présentes à la célébration du mariage proposé  
entre eux et dont les publications ont été faites  
d'après la principale portée de notre Meuse  
commune les dimanches vingt neuf Mars dernier  
et cinq avril présent mois sans que de soit  
trouvé aucune opposition au dit mariage  
faisant droit sur leurs requêtes après avoir  
donné lecture des dites publications et du chapitre  
de l'acte civil intitulé du mariage assés  
demandeur futur époux et de la future épouse  
ils veulent se prendre pour mari et pour femme  
chacun d'eux ayant répondu séparément et  
affirmativement nous déclarons au nom de  
la loi que tousaint André Desoyes et



Trilbardou

Genevieve Saintenr Bonenfant sont  
quis par Le mariage de quoi assés  
d'après acte Du contentement des père et mère  
de l'époux et de l'épouse tous quatre présents  
et autorisés par présence de Pierre Antoine Bonenfant  
agé de soixante trois ans oulé de l'époux de  
Louis Hippolyte Bonenfant agé de vingt et un an  
frère de l'époux de Joseph Matthieu Chauvy  
officier en retraite agé de trente et un an de  
Nicolas Michel forain tailleur agé de trente  
neuf ans tous deux époux de l'époux  
témoin au dit mariage domiciliés dans cette  
commune les quels après qu'il leur a été fait  
lecture du présent acte sont allés avec nous  
excepter le père de l'époux le père et la mère  
de l'épouse qui ont déclaré n'en savoir signer

G. J. Bonenfant p. a Bonenfant  
Duriquet.  
C. O. Desoyes & h Bonenfant  
J. M. eprout  
A. M. Guerroy ml Labbault

Damo



107  
D. N.  
Bussiere  
et  
G. N.  
Dubouchet

L'an mil huit cent dix huit le vingt deux  
avril par devant nous Nicolas paut Adam  
Maire et officier de l'Etat Civil de la Commune  
de trilbardou du département de Maine et Loire  
De Sieur et Me sieur, sont comparus Victor  
Bussiere Condonneur Me sieur trilbardou le vingt  
quatre plusieurs au cinq, fils Legitime de Pierre  
Victor Bussiere Me sieur Domicile a trilbardou et  
de Marie Marguerite passant sa femme Les pere  
et Me sieur de cette Commune d'un part. Et Genevieve  
Rosalie Dubouchet Me sieur a trilbardou de  
quatre avril de l'an 1790. fille Legitime de  
Claude Charles Dubouchet Condonneur demeurant  
aussi a trilbardou et de Marie Marguerite  
Rosalie quenin sa femme Les pere et Me sieur  
de cette Commune. D'autre part les quels nous  
ont acquis de procéder a la celebration de  
Mariage projeté entre eux et dont les publications  
ont été faites devant la principale porte de l'Hotel  
Mairie Commune les Dimanches Douze seize  
Neuf avril present mois, sans qu'il eut été  
aucune opposition au dit Mariage, faisant  
voit sur leur acquisition les articles donnez  
lecture des dites publications et du chapitre de  
du Code Civil relatif du Mariage, ayons  
Demandé au futur Epouse et a la future Epouse  
S'ils eubent de prendre pour mari et pour femme  
chacon d'eux ayant approuvé l'apurement et  
et affirmé volontairement nous Dubouchet a trilbardou  
que Pierre Victor Bussiere et Genevieve Rosalie



Trilbardou



Dubouchet sont mis par le Mariage  
de qui avons D'entre acte de Consentement  
des pere et Me sieur de L'epoux et de L'epouse tous  
quatre presents, et entre en presens de Jean  
Ambroise passant Me sieur age de quarante deux ans  
Fils Maternel de L'epoux, de Hippolyte  
Prosper Duboutoy, instituteur age de vingt et  
un an beaufrere de L'epouse tous deux demeurans  
a trilbardou de Jean Francois Denis quenin  
age de cinquante trois ans, de Etienne Jbidon  
quenin age de quarante ans tous deux Condonneurs  
a Coupryay ou les Maternels de L'epoux et les  
quels temoins apres qu'il leur a été fait  
lecture du present acte l'ont Signe avec nous  
y a Dubouchet

D & Bussiere  
J a parant P D Duboutoy  
J P J Quenin & J quenin  
P & Bussiere CC Dubouchet  
m m parant m m & quenin  
D Bussiere a Bussiere  
D Duboutoy



écrite de  
M. M.  
Lambert

L'an mil huit cent dix huit Le vingt trois  
Mars par devant nous Nicolas Paul Adam  
et officier de l'état civil de la Commune de  
Tribardou Arrondissement de Meaux  
Département de Seine et Marne Est comparu  
Charles Louis Desobaux pour qui  
quasante ans, prêtre d'ancien domicile en  
âge de quarante quatre ans Tous deux domiciliés en  
cette Commune Le premier époux et le second ami  
de Marie Marguerite Lambin, les quels nous ont  
déclaré que ce jour d'uy a dix heures du matin  
la dite Marie Marguerite Lambin étoit décédée  
à Tribardou en son domicile âgée de trente ans  
Les quels déclarés après qu'il leur a été fait lecture  
du présent acte l'ont signé avec nous

Martin Philippe Lambin  
L'air

L'an mil huit cent dix huit Le dix  
Mars par devant nous Nicolas Paul Adam  
et officier de l'état civil de la Commune de  
Tribardou Arrondissement de Meaux  
Département de Seine et Marne Est comparu  
Prosper Julien Martier Membre Domicilié en  
cette Commune, lequel nous a déclaré que ce  
jour d'uy sept heures du matin est né un  
enfant d'un sexe féminin au quel il a donné  
le prénom de Victoire Virginie née de lui  
et de Marie Claude Bordorel son épouse en  
légitime mariage, la dite déclaration faite  
en présence de Nicolas Michel Martier  
Cultivateur âgé de cinquante quatre ans  
agant de l'enfant, de Hippolyte Prosper

10<sup>e</sup> de  
N. N. Commune



8 feuillets

Procurateur  
Cession  
Instituteur Agé de vingt ans  
De l'enfant tous deux de  
cette Commune Les quels après qu'il leur a  
été fait lecture du présent acte l'ont signé  
avec nous " & M. Lambert

J. Lambert

G. P. Lambert  
L'air

N. N.  
N. N.  
Chapelle

L'an mil huit cent dix huit Le dix  
Mars par devant nous Nicolas Paul Adam  
et officier de l'état civil de la Commune de  
Tribardou Arrondissement de Meaux  
Département de Seine et Marne Est comparu  
Pierre Louis Desobaux pour qui  
domicilié en cette Commune  
de beaux pour qui domicile en cette Commune  
âge de quarante quatre ans lequel nous a déclaré  
que ce jour d'uy onze heures du soir est né un  
enfant d'un sexe féminin au quel il a donné le  
prénom de Marie Louise, née de Marie Victoire  
Chapelle fille de Joseph Laurent Victor Chapelle  
Instituteur de cette Commune et de Françoise  
Luce de femme, la dite déclaration faite  
en présence de Françoise Luce, M<sup>re</sup> âgée de  
soixante trois ans, de Jacques Etienne Saquer  
cultivateur âgé de quarante et un an tous deux



Assurément en cette Commune les quels après  
qu'il leur a été fait lecture du présent acte  
l'ont signé avec nous J. E. Coigniez  
Maire de la Commune de Créau

Dans

Le an mil huit cent dix huit le  
neuf aout par devant nous Nicolas Paul  
Maire et officier de l'état civil de  
la Commune de trilbardou Arrondissement  
de Meaux Département de Seine et Marne est  
Compara François Zacharie Lemoine Cultivateur  
Domicilié en cette Commune Le quel nous a  
déclaré que ce jour d'hui a trois heures du  
matin est né un enfant du sexe féminin au  
quel il a donné le prénom de Victoire Julie  
née de lui et de Louise Victoire Julie Boquet  
son épouse en légitime mariage La dite  
déclaration faite en présence des St Denis  
Boquet propriétaire ayeul de l'enfant âgé de  
cinquante quatre ans de Pierre Nicolas parant  
Maçon âgé de soixante ans tous deux domiciliés  
en cette Commune les quels après qu'il leur a  
été fait lecture du présent acte l'ont signé  
avec nous

D. Boquet

L. Lemoine p. le parant i. Dans



9 juillet

Le an mil huit cent dix huit le quinze  
aout par devant nous Nicolas Paul Adam  
Maire et officier de l'état civil de la  
Commune de trilbardou Arrondissement de  
Meaux Département de Seine et Marne est  
Compara Louis Nicolas heridan tailleur  
Domicilié en cette Commune Le quel nous a  
déclaré que ce jour d'hui neuf heures du  
matin est né un enfant du sexe masculin  
au quel il a donné le prénom de Louis  
Joseph né de lui et de Marie Anne Cathérine  
Dheur son épouse en légitime mariage  
La dite déclaration faite en présence de  
Antoine Louis Charles Dheur âgé de  
quarante cinq ans ayeul de l'enfant, et de  
Pierre Antoine Boucphant âgé de soixante  
trois ans tous deux domiciliés en cette  
Commune les quels après qu'il leur a été  
fait lecture du présent acte l'ont signé  
avec nous

J. E. Coigniez M. A. Boucphant

Dans



No. de  
la Mairie

L'an mil huit cent dix huit le vingt neuf  
septembre par devant nous Nicolas Paul Adam Maire  
et officier de l'état civil de la Commune de  
Tribardou Arrondissement de Meaux Département  
de Seine et Marne Est comparu Pierre Philippe  
Vernilleux mes Domicile en cette Commune lequel  
nous a déclaré que ce jour dix a trois heures du  
Matin est né un enfant de sexe féminin  
au quel il a donné le prénom de Louise  
que de lui et de Julie Eugénie Chépeurier  
sa femme en l'acte de naissance de la dite  
déclaration faite en présence de Jean Thomas  
Vernilleux âgé de Sixante cinq ans cyent de  
L'enfant, et de Étienne Philippe Leguis âgé de  
Soixante Neuf ans Grand oncle de l'enfant  
tous deux domiciliés en cette Commune les quels  
après qu'il leur a été fait lecture du présent acte  
l'ont signé avec nous Leguis

Et vernilleux V. Vernilleux  
L. Amy

No. de  
la  
Mairie

L'an mil huit cent dix huit le premier  
septembre par devant nous Nicolas Paul  
Adam Maire et officier de l'état civil de la  
Commune de Tribardou Arrondissement de  
Meaux Département de Seine et Marne  
Est comparu Antoine Denis Taverneux  
mes Domicile en cette Commune - Le quel

10 feuille

nous a déclaré que ce jour dix a une heure  
après midi est né un enfant de sexe féminin  
au quel il a donné le prénom de Victoire  
et de Marie de lui et de Victoire Victoire  
Lemaire sa femme en l'acte de naissance de  
la dite déclaration faite en présence de  
Julien Joseph Jougaud terrassier âgé de  
quarante trois ans de François Noël tailleur  
âgé de quatre vingt deux ans tous deux domiciliés  
en cette Commune - les quels après qu'il leur  
a été fait lecture du présent acte l'ont signé  
avec nous excepté le père de l'enfant qui a  
déclaré ne savoir signer

J. e. Doz  
L. Amy

No. de  
la  
Mairie

L'an mil huit cent dix huit le onze septembre  
par devant nous Nicolas Paul Adam Maire  
et officier de l'état civil de la Commune de  
Tribardou Arrondissement de Meaux Département  
de Seine et Marne Sont comparus Jean Pierre  
Henriet âgé de cinquante quatre ans demeurant  
à Tribardou Nicolas Paul Maurice Gibaut âgé  
de Sixante deux sept ans demeurant à Villenoy  
Le premier freres le second oncle de  
Marie Genevieve Henriet, les quels nous ont



Declarer que ladite Marie guerrier benoit  
femme de H<sup>r</sup> de just Thibon Bonenfant  
est decedee en la maison a trilbardou le  
jour d'huy a huit heures du soir agee de  
Sixante deux ans Les quels declarans apres  
quel leur a ete fait lecture du present acte  
L'ont signe avec nous

J. J. Nourris N G P M Gibant  
Dames

L'an mil huit cent dix huit le  
Dix neuf Septembre par devant nous Nicolas  
paul Adam Maire et officier de l'etat civil  
de la Commune de trilbardou Arrondissement  
de Meaux Department de Seine et Marne est  
compare Jean Denis ebodelet Menebles  
Domiciles en cette Commune Le quel nous a  
declaré que ce jour d'huy a huit heures du matin  
est né un enfant de sexe féminin au quel il a  
nommé Le prénom de Marie Virginie  
Née de die et de alexandre Marie plouque  
La femme de Legitime Mariage la dite  
deklaration faite en presence de Messrs Louis  
de Debeaux porruquier age de quarante quatre ans  
de francis Noel age de quarante six ans toutes  
après quel leur a ete fait lecture du present acte  
L'ont signe avec nous

J. J. Nourris N G P M Gibant  
Dames  
ebodelet plouque

L'an mil huit cent dix huit le trois  
octobre par devant nous Nicolas Paul Adam  
Maire et officier de l'etat civil de la Commune  
de trilbardou Arrondissement de Meaux  
Department de Seine et Marne est compare

N<sup>o</sup> 2  
N. 2.  
Bonenfant  
D.

Louis Hippolyte Bonenfant M<sup>r</sup> Domiciles  
en cette Commune Le quel nous a declaré  
que ce jour d'huy au matin est né  
un enfant de sexe féminin au quel il a  
nommé Le prénom de Victoire Loe Née de  
Domiciles et de Genevieve Victoire Constance  
Domiciles La femme en Legitime Mariage  
La dite deklaration faite en presence de  
Jean Baptiste Gousselle M<sup>r</sup> age de cinquante  
ans de Prosper Hippolyte Dubray age  
de vingt et un an Institutent tous deux  
Domiciles en cette Commune Les quels  
après quel leur a ete fait lecture du present  
acte L'ont signe avec nous

J. Gousselle Dames  
L. Bonenfant P. Dubray



N.° 1  
N.° 2  
Boucaufant  
et  
M.°

L'an mil huit cent dix huit le Dix  
octobres Par devant Nous Nicolas Paul  
Adam Maire et officier de l'Etat Civil  
de la Commune de trilbardou leondissement  
de Meaux département de Seine et Marne  
sont composés Michel Leandre Bonenfant  
Ne a trilbardou le vingt deux Messidor  
L'an cinq de la Republique, fils Legitime  
de Defunt Edme Joseph Bonenfant Mes  
et de Marie Anne Emilie Diet La femme  
Les pere et mere de cette Commune d'une part  
et Genevieve Adelaide Vermeille Ne a Saria  
trilbardou le 14 decembre 1770. fille legitime  
de Jean Pierre Vermeille Cultivateur et de Marie  
Anne Adelaide Gaumart son épouse Les pere  
et mere aussi de cette Commune d'autre part  
Les quels Nous ont choisis de proceder a la  
celebration du mariage propose entre eux  
et dont Les publications ont et faites devant  
La principale porte de Notre Maison Commune  
Les dimanches vingt et vingt sept septieme  
dernier, sans qu'il se soit trouve aucune opposition  
au dit mariage faisant droit des deux requisitions  
et apres avoir donne lecture des dites publications  
et du chapitre six du code civil Intitule du  
Mariage ayons demande au futur Epoux et  
a la future Epouse s'ils veulent s'opposer

12° juillet

Pour mari et pour femme; Chacun d'eux  
ayant deposee separement et affirmativement  
Nous declarons au Nom de La loy que Michel  
Leandre Bonenfant, et Genevieve Adelaide  
Vermeille sont unis par le mariage de quoi  
ayons dressé acte du Consentement de Pierre  
Diet aycul de l'epouse ainsi que de La presence  
des nommés icy presents, et de Jean Pierre  
Vermeille pere de l'epouse. Pursant l'acte passé  
devant Laurent Malan a Meaux le datté du  
cinq octobres present mois, Musede a la minute  
du present acte. Et en cas de prebence de Pierre  
peche age de vingt six ans; de Zacharie Domag  
age de trente ans porteur d'un billet a paris  
tous deux oncles de l'epouse de Jean Thomas  
Vermeille age de soixante cinq ans oncle de  
l'epouse de Jean Pierre Vermeille Cousin de  
l'epouse Cultivateurs tous deux demeurans en  
cette Commune des quels tenons apres quel  
L'ont a cet effet, lecture du present acte. L'ont  
Signé avec Nous, l'ecrite l'epouse qui adclare  
ne savoir signer. Les jureelles

Z. b. Domage M. L. Bonfant

B W P E C H E ie vermeille  
oiet bordere de vermeille  
maediet  
E ans  
un







Bantoum boukas âgé de quatrevingt ans  
 tous deux de cette Communauté agés de quatrevingt ans  
 Du présent au Sédit Bantoum de la lignée de  
 dit Malabar ayant déclaré ses biens  
 ainsi que les pour  
 Napolite Bruloux & Jamo

Le Present Register a été clot et arrêté  
 Par nous Nicolas Paul Adam Maire de la  
 Communauté de Tribardou ce jourd'hui trent  
 un Decembre mil huit cent dix huit

Jamo

Table alphabétique

Naissances

- 19-7bre - - Bodelet Emile Virginia  
 5 octobre - - Bonenfant Victor-Luc  
 15 janvier - - Bonhomme Desiré  
 11 mars - - Champy Florine Josephine  
 10 juin - - Chapelle Marie Louise  
 19 décembre - - Dubois Charles Hippolyte  
 15 août - - Esudant Louis Joseph  
 9 août - - Lemoine Victoire Julie  
 6 may - - Martier Victor Virginia  
 1<sup>er</sup> 7bre - - Tavermeil Victor Eloise  
 29 août - - Vermelle Louise

Mariages

- 24 janvier - - Benard Jean Louis  
 et  
 Parant Adelaide Virginia



10 octobre — Bonenfant Michel Leandra  
et  
Vasnielle Genevieve Adelaide

22 avril — Bussiere presie Victor  
et  
Dubouchet Genevieve Rosalie

14 avril — Desroyers <sup>Toussaint</sup> ~~presie~~ Andre  
et  
Bonenfant Genevieve Saintevoe

31 mars — Dusantoy Hippolyte Prosper  
et  
Bussiere Adelaide Hijacinte

### Decès

19 janvier — Biarne Jean presie  
8 fevrier — Chapellet Laurent Victor  
11-7bre — Hensiat Marie Genevieve  
27 mars — Koch Charles Germain  
23 avril — Lambert Marie Marguerite  
22 octobre — Leloeq Francois Stanislas  
7 mars — Malthe Marie Genevieve  
23 novembre — Marlet Francois Alexandre

1848

15 juillet

Marie de Trilbardou